

Par M. Thompson (Caribou):—

Q. Vous dites que beaucoup de chinois sont condamnés à travailler à la corvée?
—Oui; un bon nombre. C'est pour avoir vendu du whiskey aux Sauvages et avoir commis des vols dans les basse-cours.

Par M. Brooks:—

Q. Les chinois sont-ils souvent coupables d'offenses graves?—Ils ont entr'eux des bagarrés où ils jouent du couteau, et des querelles de jeu. Ils se servent très souvent du couteau.

Q. Cette habitude leur est-elle propre?—Non, je pense qu'ils l'ont prise des Américains. Je ne connais pas leur arme nationale de défense. Assez souvent ils prennent une bouteille et la brisent sur la tête d'un adversaire.

Par M. Bannerman:—

Q. Sont-ils dignes de foi, quant ils rendent témoignage dans les cours de justice?
—Je ne puis pas vous dire quelles sont leurs idées. Ils prêtent une espèce de serment sur un morceau de papier allumé, ou d'autre substance. Je n'aurais pas grand foi à leur serment.

Par M. Charlton:—

Q. Quel est le serment le plus solennel qu'ils prêtent?—Sur un morceau de papier enflammé.

En résumé, je vous dirai, qu'il ne peut pas y avoir de doute que les travailleurs européens sont préférables. Il ne peut pas y avoir deux opinions là-dessus; mais jusqu'à un certain point un nombre limité de chinois a été utile. Mais, en somme, leur immigration devrait être arrêtée, et surtout on devrait défendre qu'ils soient employés aux travaux publics.

Par M. Charlton:—

Q. Pensez-vous qu'avec cette défense, vous pourriez tenir le nombre des chinois dans des limites raisonnables?—Je le pense. S'ils sont taxés et s'ils ne peuvent obtenir de l'ouvrage, cela devra restreindre leur nombre.

Par M. Williams:—

Q. Comment pouvez vous les empêcher de venir?—Cela est une question de droit et d'équité; je ne dis rien à l'encontre. Je ne pense pas que nous ayons le pouvoir de leur refuser l'entrée du pays.

Par M. Bannerman:—

Q. Il y a un moyen—leur couper les cheveux; cela les empêcherait de venir?—Vous ne pouvez faire cela. Ce pays est libre, et un homme peut porter ses cheveux aussi longs qu'il le veut.

M. Charlton:—C'est une indignité; vous pourriez aussi bien demander qu'un homme aille tout nu.

Le témoin:—Dans les prisons communes, on coupe les cheveux et tous les prisonniers, chinois comme blancs; mais nous n'avons pas d'autres droits.

Par M. Brooks:—

Q. Quelle impression cela leur fait-il, de se faire couper les cheveux?—Ils pensent qu'il n'y a plus d'autres moyens par lesquels ils puissent être hissés au ciel.

Q. Est-ce que cela a l'effet de les détourner du crime?—Aucun que je sache.

Par M. Thompson (Caribou):—

Q. Je crois comprendre que ce n'est que tout dernièrement que cela a été fait?—Je pense que cela a toujours été pratiqué.

Q. Je pense que ce n'est que depuis les derniers six mois?—On en a plus entendu parler durant les derniers six mois.

Par M. Brooks:—

Q. On m'a dit que l'effet produit sur les prisonniers par la coupe de leurs cheveux a été qu'ils ont refusé de travailler, quand on leur a commandé de le faire?—Oui; je crois qu'à Victoria ils ont refusé une fois d'aller à l'ouvrage; mais on fit jouer sur eux la manche à eau, et ils furent forcés d'y aller de cette manière.

Par M. Williams:—

Q. Avez-vous dit que les chinois devenaient avec leurs familles des colons permanents du pays?—Non; je ne pense pas qu'ils se fixent ici. Ils renvoient tout en